

7

**Note à l'attention de Jacques MONSIEUR**

Après lecture de la note rédigée à l'issue de notre entrevue du 9 décembre 1998 à Genève et que vous m'avez fait parvenir au travers Jet Finances Genève ce 11 décembre, j'ai souhaité vous apporter quelques précisions sur plusieurs des points abordés dans celle-ci et dont la relation écrite demeure trop lapidaire ou incertaine.

- 1) Tout d'abord, quant à la dette, il a bien été confirmé que le reliquat s'établissait à US\$ 15 Mio et que US\$ 5 Mio était le solde de tout compte approuvé d'un commun accord avec le Ministre, le 5 décembre 1998, pour clore définitivement cette affaire.

S'il est vrai qu'au cours de cette réunion monsieur DELOCHE a précisé devoir à monsieur CHALOUBE, son assureur, la somme de 920 000 US\$ et a ajouté s'employer à honorer cette dette, il n'a pas été convenu entre nous qu'elle s'ajouterait au solde de 15 ni d'ailleurs les «frais avancés» par Jet et encore moins les «frais avancés» par JS qui a confirmé en abandonner, en l'état, le remboursement.

- 2) Ensuite, quant à la proposition de remise en état des hélicoptères, elle demeure à l'heure présente tout à fait hypothétique, le Ministre Pierre OBA ayant informé ses interlocuteurs, lors de deux rencontres précédentes, que le Congo avait chargé des techniciens cubains de procéder à l'évaluation des travaux de remise en état de ces machines. Ce point a été développé lors de nos entretiens du 9 décembre et il ne peut subsister aucune ambiguïté.

Les possibilités de surfacturation des travaux ou des fournitures ne peuvent donc être valablement envisagées que si une suite favorable était donnée par le Congo à l'une ou/et l'autre de ces deux éventualités.

Votre interlocuteur s'efforcera donc de peser de tout son poids pour favoriser et crédibiliser le montage financier qui permettra, selon les termes convenus entre vous et le Ministre, de vous dédommager mais en aucun cas il ne peut s'identifier au donneur d'ordre ni assumer sa responsabilité.

3) Enfin, s'il vous a bien été précisé que nous nous proposons d'user de nos bonnes relations pour favoriser vos accès à certains décideurs, l'équipe constituée par ces personnes n'est pas la mienne.

Il demeure néanmoins vrai que ces différentes personnes, chacune avec son savoir faire et ses relations, s'emploiera à vous faciliter la conclusion de nouveaux marchés dans ces pays.

Et, si je ne puis vous «assurer du respect des paiements, tant en montants qu'en dates d'échéances», car ce n'est absolument pas en mon pouvoir ni de ma compétence, je vous renouvelle et vous assure à nouveau de mon entière disponibilité pour favoriser et crédibiliser les montages financiers qui vous ont été proposés.

4) Enfin, quant à la forme, nous sommes bien convenus entre nous tous qu'aucun des participants recensés dans votre note n'agissait ni en son nom personnel ni pour son propre compte, mais bien en qualité de consultant, d'observateur ou de représentant soit :

- du Congo (Finances et Pétrole) pour l'invention et la crédibilité du montage financier proposé,
- du Ministre congolais Pierre OBA,
- de Jet Finances,
- de Matimco Ltd et autres

Toute ma considération

Genève, le 11 décembre 1998

